



CILSS

INSTITUT DU SAHEL

UNITE SOCIO – ECONOMIQUE
ET DE DEMOGRAPHIE

HUITIEME REUNION DE TRAVAIL
SUR LE PROGRAMME DE L'UNITE SOCIO – ECONOMIQUE
ET DE DEMOGRAPHIE

LE CENTRE D'ETUDES ET DE
RECHERCHES SUR LA POPULATION
POUR LE DEVELOPPEMENT :

**PROGRAMME QUINQUENNAL
1988 – 1992
ET ORGANISATION**

DAKAR (SENEGAL)
10 – 13 NOVEMBRE 1986

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	4
I - <u>BILAN DE L'USED ET JUSTIFICATIONS DU CERPOD</u>	6
A - Bilan des activités de l'USED	6
1 - Exploitation et Analyse des Données Démographiques (EXADD)	7
2 - Enquêtes sur la Mortalité Infantile dans le Sahel (EMIS)	8
3 - Etudes des inter-relations entre Population, Santé et Développement (PSD)	9
4 - Etudes sur les migrations	10
5 - Collecte des Statistiques Sanitaires (CSS)	11
6 - Formation	12
7 - Planification, Socio-Economique pour la Région du Sahel (PSEERS)	13
8 - Coopération régionale et internationale	14
9 - Publications	16
B - Justifications du CERPOD	20
II - <u>LE CERPOD: OBJECTIFS ET PROGRAMME 1988-1992</u>	23
A - Objectifs	23
1 - Objectifs de développement	23
2 - Objectifs immédiats	24
B - Programme 1988-1992	26

1 - Etudes et recherche	26
2 - Formation	38
3 - Information scientifique	41
4 - Coopération régionale et internationale	47
III <u>ORGANISATION DU CERPOD</u>	49
A - Le Comité Scientifique et de Gestion	50
B - La Direction	52
C - Des ressources financières	53
D - Des relations avec les organismes des pays membres du CILSS	55
<u>CONCLUSION</u>	56

INTRODUCTION

La mise en place de l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) au sein de l'Institut du Sahel par les autorités du CILSS avait pour objectifs fondamentaux:

- de disposer d'une structure scientifique capable de promouvoir et coordonner la recherche et la formation en Sciences Sociales dans la Région;
- de permettre une meilleure connaissance des milieux humains sahéliens, condition indispensable pour la mise en oeuvre de politiques appropriées d'autosuffisance alimentaire et de lutte contre la désertification.

Opérationnel depuis 1980-81, le programme USED a développé en six ans d'importantes activités, principalement dans le domaine de la population en rapport avec le développement économique et social de la Région Sahélienne. L'expérience de l'USED (qui a enregistré des succès notables mais qui a connu, également, beaucoup de difficultés) et l'évolution de l'organisation CILSS, qui met désormais l'accent sur la réflexion-action, ont permis de se pencher sur une orientation nouvelle. A cet égard, les discussions avec tous les partenaires ont abouti à un consensus: l'érection du programme USED en Centre d'Etudes et de Recherches sur la Population pour le Développement (CERPOD).

Le processus de la mise en place du CERPOD doit néanmoins partir du bilan du programme USED et tenir compte des éléments

positifs et négatifs des activités passées. Mais ce qui semble le plus important au stade actuel c'est de définir des objectifs précis au CERPOD et de lui arrêter un programme pour le prochain quinquennat 1988-1992. Afin de garantir la réalisation de ces objectifs et une exécution correcte du programme 1988- 1992, il importe aussi de concevoir un mode d'organisation administrative, financière et scientifique, le plus efficient possible pour le nouveau Centre.

I BILAN DE L'USED ET JUSTIFICATIONS DU CERPOD

A Bilan des activités de l'USED

Le bilan de l'action menée depuis 1980 par l'USED peut être jugé comme globalement positif. Les activités qui étaient inscrites dans les documents de projet USAID 625-0927, RAF/78/P02 et RAF/84/P05 (FNUAP/CEA), RAF/83/018 (PNUD/UNESCO) ou dans les protocoles signés avec le Centre de Développement de l'OCDE, la Population Council, l'Institut National d'Etudes Démographiques, la London School of Hygiene and Tropical Medicine, le Centre de Recherches pour le Développement International, et la Westinghouse ont été dans l'ensemble assez correctement exécutées. Les insuffisances décelées au niveau des composantes "Population-Santé-Développement" (PSD) et "Collecte des Statistiques Sanitaires" (CSS) ont été largement compensées par la mise en oeuvre d'activités nouvelles qui répondent aux préoccupations majeures des Etats membres du CILSS.

Exercées en supplément de celles prévues au document de projet du PRDS, ces activités nouvelles ont porté, entre autres, sur les études suivantes :

- Etude sur les migrants de la vallée du fleuve Sénégal en France (en collaboration avec le CD/OCDE);
- Etude méthodologique sur les migrations (en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain et l'Institut de Formation et la Direction de la Statistique du Mali);
- Etude sur la mortalité infantile dans le Sahel-Bamako;
- Enquêtes complémentaires aux EMIS, au Mali et au Sénégal;

- Etude sur l'impact des interventions sanitaires sur la mortalité aux jeunes âges (Mopti-Sévaré-Bamako) au Mali (en collaboration avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine);
- Etude sur la mortalité générale et les causes de décès à travers les statistiques sanitaires à Bamako (avec la collaboration de l'Institut National d'Etudes Démographiques de France);
- Etude sur le bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives (réalisée conjointement avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique); étude qui a fait l'objet d'un colloque international tenu à Dakar du 21 au 23 novembre 1985;
- Etude sur la condition juridique et sociale de la femme dans quatre des neuf pays sahéliens : Burkina, Mali, Niger et Sénégal (en collaboration avec le Development Law and Policy Program de l'Université Columbia).

1) Exploitation et Analyse des Données Démographiques (EXADD)

Ce volet du PRDS avait pour objectifs principaux l'exploitation et l'analyse approfondie des données démographiques existantes au Sahel. Son exécution, dans l'ensemble des pays sahéliens, a permis d'atteindre ces objectifs initiaux. En effet, l'exécution des composantes nationales de l'EXADD, portant essentiellement sur la série des recensements des années 1970 réalisés dans la sous-région s'est, traduite

par l'analyse, la publication et la diffusion des résultats de ces recensements. Grace à ce volet, les pays du Sahel disposent désormais d'une base de données à des fins de planification économique et sociale. Par le biais de l'EXADD, un appui institutionnel, renforçant les capacités de structures nationales, a aussi pu être fourni. En application des recommandations de la mission d'évaluation de l'USAID (octobre 1982), l'INSAH/USED a en effet poursuivi cette composante du PRDS par la formation des cadres sahéliens dans l'utilisation de la micro-informatique et par l'équipement des institutions nationales de recherches démographiques en IBM-PC, et ce, avec le concours, hautement apprécié, du projet "Demographic Data for Development" (DDD) de Westinghouse.

2) Enquêtes sur la mortalité infantile au Sahel (EMIS)

L'USED a entrepris des enquêtes sur la mortalité infantile dans quatre villes secondaires du Burkina (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora), en zone rurale dans deux arrondissements de la région de Thiès au Sénégal et à Bamako au Mali. L'objectif est de mettre au point une méthodologie qui mesurerait aussi exactement que possible le niveau de la mortalité pendant les trois premières années de la vie, et d'étudier ses corrélations avec le comportement procréateur de la mère avant et pendant l'étude, à fin de permettre la planification de programmes de santé maternelle et infantile mieux adaptés aux besoins des populations sahéliennes.

Parallèlement à la collecte sur le terrain menée par les institutions nationales, l'USED a procédé dans l'exécution de ces enquêtes à la saisie et à l'exploitation des données sur micro-ordinateurs, ce qui a permis non seulement d'améliorer énormément la qualité des données, mais également de produire aussi rapidement que possible certains résultats. C'est ainsi que deux thèses ont déjà été rédigées et soutenues: l'une pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur informaticien; l'autre pour un doctorat en médecine à l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie de Bamako.

En outre, une thèse de PhD en démographie a été soutenue cette année à l'Université de Pennsylvanie aux USA et deux autres le seront en 1987 (l'une à l'Université Johns Hopkins et l'autre à Pennsylvanie) par des étudiants sahéliens.

Ces informations collectées par les EMIS et accumulées par l'USED constituent actuellement la plus grande banque de données de la région sahélienne en matière de mortalité infantile et juvénile. A cet égard, l'USED fournit aux organismes internationaux et non gouvernementaux des données indispensables à l'élaboration de leurs programmes d'assistance.

3) Etudes des inter-relations entre Population-Santé et Développement (PSD)

Ce volet vise à fournir des indicateurs sur l'impact d'un projet de développement sur les variables démographiques, sanitaires et de bien-être social. Il est exécuté dans le Ferlo

au Sénégal, dans le périmètre rizicole de la vallée du Kou au Burkina et dans la zone du barrage de Sélingué au Mali.

Bien que les projets PSD aient posé beaucoup de difficultés, dues notamment à des problèmes d'objectifs et de méthodologie, la composante sénégalaise a redemarré et se poursuit normalement. Celles du Mali et du Burkina viennent de commencer et se termineront fin 1987.

4) Etudes sur les migrations

Etude méthodologique. En raison de l'importance du phénomène migratoire et de ses implications socio-économiques dans la sous-région, l'USED a testé une méthodologie d'études des migrations en zone rurale et en milieu urbain. La spécificité de la méthodologie résidait en l'analyse comparative de la pertinence et de la fiabilité des données issues d'enquêtes à passages unique ou repétées (trois passages espacés de six mois) sur le phénomène migratoire. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'un séminaire méthodologique regroupant chercheurs sahéliens et non sahéliens (Bamako, 15-17 janvier 1985) et qui a permis de faire des recommandations pour améliorer la conception des enquêtes sur les migrations.

Enquête sur les migrants de la vallée du fleuve Sénégal en France. L'USED, en collaboration avec le Centre de Développement de l'OCDE, a réalisé une étude sur les migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal en France. L'enquête a été exécutée dans une zone d'arrivée (région parisienne) et dans les zones de départ (une centaine de villages au Mali, en

Mauritanie et au Sénégal)

Les résultats obtenus ont été publiés et présentés au cours d'un colloque international (Dakar, 27 février - 1er mars 1984). Ce colloque a réuni les représentants de toutes les associations de travailleurs émigrés en France, des délégués des gouvernements du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la France, des chercheurs et des invités de la communauté internationale.

L'acte final du colloque a été considéré comme document de base par les gouvernements intéressés pour la recherche de solutions appropriées aux problèmes identifiés. La plupart des recommandations contenues dans l'acte final ont ainsi été suivies d'effets.

5) Collecte de Statistiques Sanitaires (CSS)

Ce projet, relatif à l'amélioration des systèmes de collecte des statistiques sanitaires, a été exécuté au Cap-Vert. Le séminaire tenu dans le cadre de ce volet a permis aux participants de:

- revoir les imprimés d'enregistrement des données;
- mieux comprendre l'intérêt des statistiques sanitaires dans la planification;
- accroître les connaissances du personnel chargé de la collecte dans le domaine des statistiques sanitaires de façon à améliorer la performance de cette collecte;
- donner aux participants les notions sur les indicateurs

(taux de mortalité, etc.) et sur la classification des indicateurs afin qu'ils comprennent mieux l'utilité des statistiques sanitaires.

A la fin du séminaire un test a été fait pour mesurer l'incidence positive de la formation. Un projet similaire vient de démarrer au Sénégal.

6) Formation

L'INSAH/USED est dans la région sahélienne la principale institution qui a fourni un appui dans le domaine de la formation en population. L'USED a en effet octroyé des bourses d'étude et organisé des sessions de formation et des séminaires au profit de nombreux sahéliens.

Depuis 1981, ont bénéficié de bourses de longue durée:

- 5 étudiants en PhD;
- 4 étudiants en Master;
- 26 étudiants Ingénieurs des Travaux Statistiques;
- 4 étudiants Adjoints Techniques de la Statistique.

Une dizaine d'étudiants a bénéficié également de bourses de durée moyenne.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées sur divers thèmes parmi lesquels on peut citer:

- l'utilisation de la micro-informatique pour l'exploitation des données démographiques, en collaboration avec Westinghouse/DDD (trois séminaires);

- l'utilisation du logiciel SPSS;
- la méthodologie des prochains recensements;
- l'analyse de la mortalité, en collaboration avec l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (UIESP). A ce dernier cours de perfectionnement de cinq semaines ont pris part 30 participants de 18 pays d'Afrique francophone.

Des séminaires nationaux et régionaux de courte durée (une à deux semaines) sur des thèmes précis ont également été organisés au profit de quelque 400 chercheurs.

Il faut enfin noter qu'une vingtaine de chercheurs sahéliens ou non sahéliens ont séjourné à l'USED pour travailler sur les données collectées par les différents projets ou recevoir une formation en micro-informatique. Ils ont pu ainsi rédiger des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise. D'autres ont bénéficié d'une aide de l'USED pour terminer leurs travaux (allocation pour frais de reproduction ou de voyage aux fins de soutenance).

7) Planification Socio-Economique pour la Région du Sahel (PSERS)

Afin de rendre plus performant les systèmes de planification des Etats en vue de l'amélioration de l'administration du développement, trois cours sur les méthodes de planification ont été organisés à l'intention de 85 fonctionnaires des Ministères du Plan, de l'Education et de la Santé. Dans ce cadre, des

manuels de formation ont été rédigés et publiés dans les domaines suivants:

- techniques de planification socio-économique;
- méthodes de planification des ressources humaines;
- méthodes d'élaboration et d'utilisation des indicateurs dans la planification;
- et méthode d'évaluation des projets.

8) Coopération régionale et internationale

Dans le cadre de l'exécution de ses activités de recherche et de formation, l'USED s'est toujours attaché à développer la coopération avec les institutions nationales des pays membres du CILSS travaillant dans le domaine de la population et du développement. C'est ainsi que les projets EXADD et EMIS ont été réalisés en collaboration avec les services nationaux chargés de la statistique et de la démographie. Les projets PSD le sont actuellement aussi avec le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) au Burkina, l'Institut Sénégalaïs de Recherches Agricoles (ISRA) au Sénégal et l'Institut d'Economie Rurale (IER) au Mali.

L'USED a fourni également une assistance technique très importante aux pays membres du CILSS. Le système mis en place à l'INSAH/USED a souvent été cité en exemple (cf. rapport de la 2ème Conférence africaine sur la Population, Arusha, janvier 1984) à cause, notamment, de sa souplesse et de sa célérité. Ainsi beaucoup d'organismes font de plus en plus appel aux compétences techniques de l'INSAH/USED pour assister les pays

dans la formulation de documents de projet ou l'évaluation d'activités en cours d'exécution.

L'assistance aux pays membres du CILSS s'est concrètement traduite par l'envoi des experts de l'INSAH/USED ou de consultants sahéliens ou non sahéliens à la demande des institutions nationales. Le plus souvent, ces interventions ont été de courte durée et relatives à un point précis comme l'informatique, la cartographie de recensement, etc. Certains pays (Mauritanie, Niger) ont toutefois bénéficié d'une assistance de longue durée dans le cadre d'un projet intitulé Assistance Inter-Sahel (AIS), véritable exemple de coopération Sud-Sud.

Le Programme USED a également favorisé la coopération entre les institutions nationales et la communauté internationale (Population Council, Centre de Développement de l'OCDE, Université Catholique de Louvain, ORSTOM, London School, etc.)

C'est ainsi que la mission d'évaluation de l'USAID écrivait dans son rapport de 1983, "Pendant sa courte période d'existence dans l'Institut du Sahel, l'USED s'est établie comme un atout important en Afrique non seulement grâce à la compétence et à l'efficacité de son équipe mais aussi grâce au large réseau des relations de coopération avec des institutions nationales au Sahel, des organisations et experts à l'extérieur du Sahel ainsi qu'avec des organismes spécialisés des Nations Unies... Ceci est une réalisation particulière de l'USED qui dépasse de loin ce qui aurait pu être prévu". Cette action de coopération s'est intensifiée depuis 1983, avec notamment Westinghouse DDD et

Westinghouse DHS (Demographic and Health Survey), l'Université de Montréal, l'Université Columbia (Development Law and Policy Program), l'Université de Rome, la Sapienza, le Centre de Recherche et de Documentation Febbraio '74 et l'INED.

La coopération entre l'USED et la communauté scientifique mondiale s'est enfin traduite par sa participation active à de nombreuses rencontres internationales, en particulier celles ayant traité des problèmes de population et de développement (Manille 1981, Arusha 1984, Mexico 1984, Florence 1985). L'USED a en outre permis à des chercheurs sahéliens de participer à d'autres manifestations scientifiques internationales.

9) Publications

L'USED a créé trois séries de publications: Etudes et travaux de l'USED, Population et Développement au Sahel et un Bulletin d'information. Des publications occasionnelles hors série sont également préparées et assez largement diffusées.

Etudes et travaux de l'USED sont des publications à caractère scientifique, visant à présenter, sous la forme d'un livre, les résultats des recherches menées à l'USED ou conjointement avec des institutions nationales ou encore en collaboration avec des chercheurs sahéliens.

Cinq numéros ont déjà paru dans la série:

- Situation démographique des Etats membres du CILSS, par Nassour G. OUAIDOU, 1984, 113 pages.

- Bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives, 1985, 180 pages (publié en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique, Addis Abeba).
- Population et éducation: le cas du Sénégal, par Mody NIANG, 1985, 73 pages.
- Les problèmes actuels du nomadisme sahélien: le cas de la Mauritanie, par Abdel Wedoud OULD CHEIKH, 1986, 115 pages.
- Les actes du séminaire sur le plan d'analyse des enquêtes EMIS, 1986, 249 pages (publié en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international Ottawa).

Deux autres numéros sont actuellement sous presse:

- Les actes du séminaire sur la population-santé et développement, 1986 (publié en collaboration avec le Centre de Recherche pour le Développement International Ottawa).
- Répertoire des sources pour l'étude de l'histoire des populations coloniales sahéliennes, par Saliou Mbaye, (plusieurs tomes) 1986.

Population et développement au Sahel, présentée sous une forme simple et claire, est une série de vulgarisation destinée aux non-spécialistes. Elle compte, pour le moment, quatre publications encore sous-presse, préparées en collaboration avec

la Population Reference Bureau (Washington, D.C.):

- La situation démographique au Sahel;
- Les migrations et l'urbanisation;
- La santé et la mortalité aux jeunes âges;
- Les déterminants proches de la fécondité.

Le Bulletin d'information, publication trimestrielle, en est à son premier numéro.

L'USED a préparé, en collaboration avec d'autres institutions deux publications hors série:

- Les migrations internationales sud-nord. Une étude de cas: les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France, par Julien CONDE et Pap Syr DIAGNE, avec la collaboration de Nassour G. OUAIDOU, et Kader BOYE, Paris, 1986, 154 pages.
- Population, santé et nutrition au Sahel: études sur le bien-être de certaines communautés de l'Afrique de l'Ouest, sous la direction de Allan G. HILL, Yolande JEMAL et Adam THIAM, Londres et Bamako, 1985, 430 pages. (Cette publication existe également en version anglaise).

Enfin, cinq manuels ont été redigés dans le cadre du programme "Planification Socio-Economique pour la Région du Sahel". Ces publications ont été conjointement réalisées avec l'UNESCO.

- Méthodes de planification des ressources humaines dans les pays du Sahel, Louis BOHNER, 111 pages.

- Manuel d'élaboration et d'utilisation des indicateurs socio-économiques dans la planification, Birane CISSE, 62 pages.
- Techniques de planification, Moustapha KASSE, 170 pages.
- Manuel d'évaluation de projet, Abdoul Malick SOW, 66 pages.
- Méthodes de planification: travaux pratiques, Pierre FALLOURD, Moustapha KASSE et Abdoul Malick SOW, pagination diverse.

En plus des publications ci-dessus citées, l'USED a collaboré avec des institutions nationales dans de nombreuses autres publications. C'est ainsi que les résultats partiels ou globaux des recensements du Burkina, du Cap Vert, du Mali, du Niger et du Sénégal et ceux de l'enquête nationale sur les migrations de la Gambie ont été publiés dans le cadre de l'EXADD.

Le bilan des activités ainsi dressé permet certes de mesurer l'importance de la contribution de l'USED à la connaissance des milieux humains sahéliens et de mieux apprécier l'intérêt croissant que les pays membres du CILSS accordent aux problèmes de population et de développement; mais il encourage surtout au renforcement de ces activités, notamment par la création d'un cadre institutionnel sahélien plus opérationnel en matière de recherche et de formation en population et développement.

B) Justifications du CERPOD

L'idée de créer un Centre, le CERPOD, a été suggérée par la mission d'évaluation de l'USAID au début de 1983. Elle a été favorablement accueillie par les chercheurs sahéliens (Bamako, mars 1983; Praia, juillet 1983). Le processus choisi par l'équipe USED, à savoir une évolution progressive du Programme vers un Centre, a été approuvé par les Instances Statutaires du CILSS (Conseil d'Administration de l'Institut, Banjul, novembre 1984; Conseil des Ministres du CILSS, Nouakchott, janvier 1985) et s'exécute actuellement dans de bonnes conditions. En effet, depuis le premier trimestre de 1985, l'USED a mis en place les structures scientifiques et administratives nécessaires aux activités du futur Centre.

La création du CERPOD répond donc au souci exprimé par les chercheurs sahéliens de bénéficier d'un cadre approprié pour pouvoir, dans d'excellentes conditions, concevoir, exploiter, analyser, rédiger et publier les recherches menées dans les différents pays ou sur le plan régional. Le Centre sera un haut lieu de réflexion, d'échanges, de confrontation d'idées, de méthodologies et d'expériences sur les problèmes de population et de développement économique et social de la région sahélienne et sur les voies et les moyens de les résoudre. En effet, l'expérience passée du Programme USED montre incontestablement que la meilleure façon de promouvoir la recherche et de la rendre plus profitable aux pays du CILSS consiste à aider les institutions et les chercheurs sahéliens à avoir une production scientifique de haut niveau et à la diffuser le plus largement

possible auprès des décideurs; il ne sert à rien de collecter des données si la capacité d'analyse et de rédaction et les filières de diffusion des résultats des travaux de recherche n'existent pas.

L'érection du Programme USED en CERPOD permettra aussi de surmonter au moins partiellement certaines difficultés, parmi lesquelles:

- la perception parfois ambiguë des institutions nationales vis-à-vis du Programme USED, l'Institut du Sahel étant quelquefois simplement considéré comme source de financement;
- les problèmes d'information-communication: la diffusion des résultats de recherche est assez mal assurée et certains partenaires ne connaissent même pas les possibilités réelles qu'offre le Programme USED;
- le caractère inadapté des locaux de l'USED, notamment en matière d'intensification des activités de formation.

La création du CERPOD répond enfin et surtout à un besoin clairement ressenti dans les pays sahéliens: l'absence d'un cadre institutionnel pour les activités de recherche et de formation en population et développement. Face à l'accroissement accéléré de la population, à l'explosion urbaine et au développement des mouvements migratoires dans la région sahélienne, il est en effet évident que les études et recherches sur les inter-relations population-développement et le déploiement des activités de formation de spécialistes dans ce domaine revêtent une importance

capitale. Ces travaux sont d'autant plus importants qu'ils sont devenus nécessaires sinon indispensables à la mise en oeuvre des politiques et stratégies de développement, efficientes et adaptées aux réalités sahéliennes, conformément aux objectifs d'auto-suffisance alimentaire et de restauration des milieux écologiques sahéliens.

II Le CERPOD: OBJECTIFS ET PROGRAMME 1988-1992

Le principe de la création du CERPOD à partir de l'USED a déjà été retenu avec un but ultime: doter les pays sahéliens d'un cadre institutionnel plus efficient en matière de recherche et de formation sur la population et le développement. Il importe donc de définir les objectifs à long terme de ce Centre, mais également ses objectifs immédiats, traduits en programme 1988-1992 dont le niveau de réalisation pourrait être concrètement apprécié dans les toutes prochaines années.

A) Objectifs

1) Objectifs de développement

Conformément à la stratégie revisée du CILSS et compte tenu de l'importance des besoins de recherche et de formation des pays sahéliens en population et développement les objectifs de développement du CERPOD sont:

- de contribuer à une meilleure connaissance des milieux humains sahéliens en vue de la mise en oeuvre de stratégies et de politiques de développement adaptées aux réalités sahéliennes;
- de susciter, animer et développer la réflexion sur les inter-relations population-développement dans le Sahel;
- d'accroître le potentiel scientifique et technique des institutions sahéliennes et renforcer les capacités d'investigation des chercheurs sahéliens en matière de population et de développement dans un cadre global de coopération sous-régionale;

- d'informer et aider les décideurs afin de leur permettre de mieux cerner les problèmes de population et de développement des pays sahéliens en vue de leur trouver des solutions rapides et appropriées;
- de doter la région sahélienne d'un organe consultatif en matière de population et développement.

2) Objectifs immédiats

Tous les problèmes de population et de développement ne se posant pas avec la même acuité dans les pays sahéliens, le CERPOD devra s'attacher à traiter les plus cruciaux pendant la période 1988-1992. Ainsi les objectifs immédiats assignés à ce Centre sont-ils:

- de consolider les acquis du Programme USED en matière de recherche et de formation;
- de contribuer à une recherche plus adéquate sur les problèmes de population et de développement par l'élaboration et la diffusion de méthodologies adaptées aux réalités sahéliennes et privilégiant l'interdisciplinarité;
- d'améliorer la connaissance des milieux humains sahéliens en vue de la mise en oeuvre par les Etats de politiques plus efficaces en matière de santé familiale, de contrôle de la croissance urbaine et d'amélioration de la situation alimentaire des populations sahéliennes;
- d'intensifier la formation des sahéliens dans les domaines des inter-relations population-développement et de la planification socio-économique;

- de mettre en place un système plus élaboré de gestion, de diffusion et de vulgarisation de l'information scientifique et technique en vue de rendre les travaux de recherche en population et développement plus accessibles et plus profitables à la sous-région sahélienne.

B) Programme 1988-1992

La réalisation des objectifs du CERPOD nécessite la mise en œuvre de programmes pluri-annuels dont le premier, celui couvrant la période 1988-1992, devrait permettre d'approcher sinon d'atteindre les objectifs immédiats du Centre. Le programme 1988-1992 du CERPOD porte principalement sur l'exécution d'études et de recherches jugées prioritaires, l'intensification de la formation des Sahéliens sur les problèmes de population et de développement et la capitalisation et une meilleure exploitation de l'information scientifique et technologique relevant du champ d'investigation du Centre.

1) Etudes et recherches

Tenant compte de la stratégie revisée du CILSS, le Centre mènera pendant la période 1988-1992 des recherches et des études sur un certain nombre de thèmes jugés prioritaires, telles que explicitées dans les deux rubriques suivantes: **Recherches méthodologiques** et **Recherches/actions**. Il pourra néanmoins assurer l'exécution d'autres études en collaboration avec tout partenaire éventuel. Ces études ainsi que celles programmées traiteront de problèmes de développement spécifiques en vue d'aider les pays à leur trouver des solutions appropriées. Les recherches procéderont par contre de la démarche scientifique la plus rigoureuse possible, afin de contribuer à une meilleure connaissance des milieux humains et des réalités socio-économiques de la région sahélienne.

Certes, les études et recherches seront en priorité menées en étroite collaboration avec les institutions sahéliennes intéressées, mais elles le seront aussi avec la communauté scientifique internationale pour des raisons évidentes d'ouverture au potentiel scientifique et technologique mondial.

a) Recherches méthodologiques

La réflexion et l'expérimentation méthodologiques constitueront un volet important des activités de recherche programmées au Centre.

D'une manière générale, il s'agira pour le Centre d'apporter son concours scientifique dans la définition de méthodes mieux adaptées à la région sahélienne dans les domaines démographiques et de la planification du développement. A ce niveau, l'informatique sera privilégiée comme outil d'analyse, de programmation, de prévision et de gestion. Sans identifier tous les travaux à entreprendre, les activités suivantes sont programmées.

- **Intégration des variables démographiques dans la planification**

L'importance de cet objectif ne fait pas de doute. Mais malgré les grands efforts de collecte et d'analyse de données démographiques de ces dernières années (exemple: le programme EXADD de l'USED), ces informations restent sous-utilisées. Dans la planification nationale ou régionale, générale ou sectorielle, la dynamique démographique devra trouver une place plus importante. La planification scolaire et sanitaire, et la plani-

fication en matière d'emplois, sont au moins trois secteurs où la croissance des effectifs, l'évolution de la structure par âge et sexe de la population et l'analyse de ses caractéristiques socio-économiques devraient occuper une place de choix. En amont (pour déterminer le profil des sous-populations cibles des politiques de développement) et en aval (pour fixer les objectifs visés par ces mêmes politiques), les paramètres démographiques devraient avoir une plus grande place.

La première activité à réaliser dans ce cadre consistera à voir de quelle manière les processus de planification tiennent compte des variables démographiques dans trois ou quatre pays. Ainsi les chercheurs du Centre seront en mesure de juger des obstacles et des succès quant à l'intégration des variables démographiques dans la planification nationale ou régionale, globale ou sectorielle. A cet effet, le CERPOD pourra faire le bilan des techniques d'intégration, allant de l'utilisation des banques de données et des logiciels spécialisés à la tenue des réunions intersectorielles et aux discussions approfondies entre "producteurs" des données sur la population et planificateurs "consommateurs" de ces données. Un accent particulier sera alors mis sur l'identification des difficultés techniques et politico-administratives rencontrées.

Dans un deuxième temps, la recherche essayera d'identifier les méthodes les mieux appropriées pour une plus grande intégration de la variable population dans la conception des stratégies et politiques du développement. Les résultats ainsi obtenus serviront également de base aux activités de formation et

de vulgarisation du CERPOD.

D'autre part, le Centre pourra promouvoir une plus grande intégration des données démographiques dans la planification à partir de sa banque de données (voir plus loin). Les recensements des années 1970 et ceux en cours dans la sous-région, les enquêtes sur la mortalité infantile (EMIS), les enquêtes sur la fécondité (dans le cadre de l'enquête mondiale de la fécondité) et les enquêtes sur la démographie et santé (avec Westinghouse) fournissent déjà des matériaux pour cette activité.

De ce point de vue, les séminaires sur les "Données démographiques pour le développement" indiquent, du reste, une voie intéressante pour l'utilisation de l'informatique dans ce domaine. Il sera en effet utile d'étendre cette formation aux démographes et aux autres spécialistes travaillant dans les services de planification des divers ministères concernés (santé, éducation, agriculture, travail, etc...), ce qui permettra d'initier et de développer une coopération avec les Unités de Population créées au sein des ministères chargés du plan des pays sahéliens.

L'implication des instituts de recherche et des universités dans cette recherche pourra même stimuler l'élaboration de nouvelles méthodes d'intégration de la variable population dans la planification, y compris une modélisation adaptée à la réalité des économies de la sous-région (secteur informel, agriculture paysanne, élevage peu commercialisé, travail familial non-remunéré, etc.).

- Système d'information sanitaire

Il existe un système de statistiques sanitaires dans chaque pays sahélien. Mais ce système est souvent inefficient parce que les données ne sont pas toujours collectées et surtout exploitées d'une façon systématique. Les quelques expériences pilotes de l'USED (au Cap Vert, au Sénégal et dans la ville de Bamako) montrent cependant la possibilité d'une amélioration des systèmes de collecte des données et de leur utilisation; il s'agira donc de persévérer dans cette voie en vue d'obtenir des résultats partiels mais importants sur la fécondité, la morbidité et la mortalité de certaines sous-populations, et surtout de trouver les moyens d'améliorer les systèmes d'information sanitaire.

Cette amélioration du système de collecte profitera certainement aux services de planification familiale (gouvernementaux et privés) de la sous-région, et ce d'autant plus que certains d'entre eux sont déjà équipés en ordinateurs et que tous disposent de fichiers de leurs utilisatrices.

Cette activité devra néanmoins reposer sur l'important travail déjà engagé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

- Migrations

A partir des travaux sur les migrations (Enquête sur les migrations sud-nord et recherches méthodologiques) effectués par l'USED, le CERPOD engagera des recherches méthodologiques sur les mouvements migratoires.

Il s'agira d'abord de faire un bilan des données sur les migrations et sur l'urbanisation sahéliennes, tout en examinant les diverses méthodes de collecte, les types de questions utilisées et les définitions employées dans les recensements ou enquêtes démographiques et les autres études sur les migrations déjà exécutées.

Le Centre mènera ensuite une recherche approfondie sur les phénomènes migratoires de la sous-région avec des études ponctuelles complémentaires dans trois ou quatre zones rurales de migration et dans deux ou trois villes en mettant plutôt l'accent sur des axes de recherche peu abordés jusque là (réseaux des migrations, mécanismes et voies d'intégration sociale et économique dans les lieux d'arrivée, liens entre les émigrants et leurs menages d'origine, etc.)

- Autres recherches méthodologiques

Dans le cadre des activités du Centre, des logiciels informatiques de saisie et d'exploitation des fichiers et des enquêtes seront développés et mis à la disposition des institutions nationales.

Les méthodologies développées par l'USED dans la première phase de ses activités seront à exploiter davantage par le Centre. Dans un premier temps, une appréciation critique des méthodes utilisées dans les différentes enquêtes (enquêtes sur la mortalité infantile dans le Sahel, EMIS; enquêtes sur la

fécondité et les déterminants de la fécondité; enquêtes sur la démographie et santé; études sur les inter-relations entre la population, la santé et le développement) sera faite. Deux questions essentielles seront traitées: Quel est l'acquis des méthodes déjà utilisées? Quels sont les pièges à éviter dans l'avenir?

Dans un deuxième temps, de nouvelles méthodes de collecte et d'analyse seront testées. A cette phase ultime, le défi de la recherche multidisciplinaire se posera probablement de plus en plus avec la nécessité d'une plus grande intégration des institutions et des chercheurs de spécialités diverses, bien au-delà de la démographie. L'analyse statistique multivariée et la jonction des informations qualitatives et quantitatives devront alors être d'une haute priorité.

L'approche multidisciplinaire dans l'analyse aura nécessairement des implications quant aux nouvelles méthodes de collecte à élaborer et à promouvoir. La nécessaire dynamique de rétroaction entre l'analyse et la collecte fera, par voie de conséquence aussi, l'objet d'une préoccupation majeure.

b) Etudes et Recherches/action pour le développement

- **Politique de population et de santé familiale**

Les pays sahéliens sont caractérisés par une natalité élevée eu égard à l'insuffisance de leurs ressources disponibles et surtout par une forte mortalité touchant particulièrement les

enfants aux jeunes âges. Aussi l'USED a-t-elle initié, dans sa première phase, des études sur les déterminants de la fécondité (Bobo-Dioulasso, Bamako), la mortalité infantile (Burkina, Mali, Sénégal) les inter-relations population-santé-développement et une enquête nationale démographique et de santé au Mali. Il s'agira donc pour le Centre de poursuivre deux séries d'activités dans la même voie: une étude comparative des travaux déjà réalisés sur les déterminants de la fécondité, la mortalité infantile et les inter-relations population-santé-développement; et des enquêtes démographiques et de santé familiale dans les pays qui en feront la demande à l'instar de celle effectuée au Mali.

Les études comparatives des travaux menés en terme feront l'objet de séminaires dont les conclusions et recommandations seront présentées aux autorités des différents pays du CILSS.

La multiplication des enquêtes démographiques et de santé familiale permettra, quant à elle, de mieux identifier ou maîtriser les connaissances, les pratiques et les besoins des populations en matière de contraception, de planning familial et de santé. Elle permettra ainsi également d'apprécier l'impact des programmes actuels de santé en vue d'aider à la mise en œuvre de politiques de population et de santé familiale conformes aux exigences du développement économique et social des pays sahéliens.

- Population, croissance urbaine et développement du secteur non structuré

Un des phénomènes les plus marquants de la situation démographique actuelle des pays sahéliens est la croissance rapide de leurs villes et en particulier des capitales d'Etat. Cette explosion urbaine suscite des inquiétudes fort justifiées, parce qu'elle pose de nombreux problèmes (logement, transport, emploi, assainissement, etc.) dont l'étude devrait être développée en vue de trouver des solutions appropriées. Parmi ces problèmes, celui de l'emploi, qui se pose surtout aux femmes, aux migrants de fraîche date et à un nombre croissant de "jeunes diplômés", paraît le plus crucial dans la mesure où seul un travail régulier assure des revenus permettant l'amélioration des conditions de vie. Une réponse, encore mal connue, à ce problème d'emploi est le développement d'un secteur d'activités qualifié de non structuré, secteur-refuge dont les potentialités mériteraient d'être mieux utilisées dans le cadre de la politique des Etats.

Aussi, le Centre mènera-t-il des recherches en vue de cerner les liens existant entre l'absence, dans la région sahélienne, de politiques démographiques cohérentes et dynamiques, la crise du monde rural et la forte explosion urbaine qui lui sont liées, et le développement du secteur non structuré dans les villes. Les études, réalisées dans deux ou trois capitales d'Etat et dans cinq ou six villes secondaires, sur la base des données disponibles des recensements démographiques et d'enquêtes ponctuelles, contribueront à une meilleure connaissance de ce

secteur, particulièrement important au plan économique et social mais encore souvent ignoré des planificateurs. Elles permettront par voie de conséquence d'une part, d'identifier les activités susceptibles d'améliorer le marché de travail urbain et/ou de contribuer effectivement à l'auto-suffisance alimentaire, et d'autre part de trouver les voies et moyens de promouvoir ces activités.

- Modèles de consommation et auto-suffisance alimentaires

Devant la dégradation de la situation alimentaire des populations, les Etats Sahéliens ont érigé, à juste titre, l'auto-suffisance alimentaire en objectif prioritaire de leurs politiques et stratégies de développement depuis les années 1970. Mais on constate malheureusement que la notion d'auto-suffisance alimentaire reste encore assez floue et d'autant plus qu'elle se réfère insuffisamment aux modèles de consommation alimentaire et à leur évolution. S'agirait-il concrètement d'auto-suffisance céréalière (en céréales traditionnelles de mil-sorgho et peut-être en riz) ou de suffisance céréalière pour laquelle les besoins d'une part, la production nationale, l'aide et les importations commerciales d'autre part s'équilibreraient? Quelle place accorderait-on alors aux produits fabriqués importés, essentiellement consommés dans les villes sahéliennes et qui pèsent de plus en plus lourdement sur les balances commerciales? Autant de questions qui mériteraient d'être élucidées.

En outre, le problème de l'auto-suffisance alimentaire est principalement posé à l'échelle nationale; ce qui ne permet pas

de bien l'aborder et surtout d'esquisser les solutions les mieux appropriées. Car, en réalité, chaque pays sahélien dispose à la fois de régions à production vivrière excédentaire et de régions chroniquement déficitaires et toute politique agricole et de population devrait en tenir compte dans le cadre d'un aménagement du territoire national.

A ce souci pour la régionalisation des voies et moyens à mettre en oeuvre pour l'auto-suffisance alimentaire, devrait être associé un autre, celui pour la connaissance des modèles de consommation alimentaire et leur évolution selon les régions et les groupes sociaux auxquels cet objectif est également lié. En effet, les projections des besoins alimentaires, établies jusque-là, non seulement se limitent de façon générale aux céréales (et dans certains cas, au sucre); mais elles occultent aussi les contextes écologiques, socio-économiques et socio-culturels de la production de même que la consommation de ces denrées.

A partir d'une étude sur les caractéristiques et les tendances des modèles de consommation alimentaire, effectuée en milieu urbain et en milieu rural, il s'agira pour le Centre de mesurer avec plus de pertinence les besoins alimentaires des populations et de mieux camper ainsi la notion d'auto-suffisance alimentaire. A cet effet, des enquêtes seront ménées dans quelques villes et villages choisis de manière raisonnée en fonction de leur taille, de leur appartenance aux différentes sous-zones écologiques, de leur situation géographique, de leur dynamique démographique, etc. afin de couvrir les diverses situa-

tions alimentaires des pays sahéliens.

Elles seront complétées par des études générales sur les flux des produits agricoles et les supports économiques, sociaux et politiques de ces flux et réalisées en étroite collaboration avec les autres structures du système CILSS et en rapport avec l'étude sur les filières des produits agricoles et animaux.

- Etude sur les filières des intrants et des produits agricoles et animaux.

La sous-alimentation sinon la famine et la malnutrition dont souffrent les populations sahéliennes et leurs conséquences, notamment sanitaires, tiennent surtout à l'insuffisance et à la précarité de la production agricole et particulièrement vivrière des pays sahéliens. Mais il apparaît que l'amélioration de la situation alimentaire dans le Sahel et l'objectif prioritaire d'auto-suffisance alimentaire ne peuvent être réalisés que grâce à une intensification des systèmes de production, seule susceptible d'autoriser un accroissement sensible et sécurisant des récoltes et une meilleure exploitation des ressources animales, alors capables de nourrir une population à croissance rapide.

L'intensification des systèmes de production est, quant à elle, conditionnée en amont par l'utilisation des intrants modernes qui accroît la productivité rurale et en aval par l'efficience des systèmes de commercialisation des produits agricoles et animaux, garante d'une rémunération incitative pour

le travail agricole. Aussi, est-il nécessaire d'entreprendre des recherches sur la distribution des intrants et la commercialisation des produits agricoles et animaux en vue d'en identifier et apprécier les différents niveaux de disfonctionnements ou de blocages, encore insuffisamment perçus, et de mieux éclairer ainsi les décideurs quant aux mesures à prendre pour les rendre plus efficaces. Le Centre y contribuera, par des études sur les filières des principaux intrants (engrais, pesticides, semences améliorées, culture attelée et motorisée, moto-pompes, forages, vaccins animaux, etc.) et produits agricoles et animaux (coton et arachide, mil-sorgho et riz, viande, poisson) dans quatre pays (deux francophones, l'un côtier et l'autre enclavé; un anglophone; et un lusophone pour des besoins de comparaison). Dans ces pays, il s'agira de partir des aires de production jusqu'aux lieux de consommation en passant par les différents intermédiaires, en analysant les prix agricoles et en étudiant les divers mécanismes et les supports économiques, sociaux et politiques de la distribution des intrants et de la commercialisation des produits agricoles et animaux.

2) Formation

L'expérience de la première phase d'activités de l'USED a montré une quasi-inexistence, dans la région sahélienne, de programme de formation en matière de population et de développement.

Cette situation par rapport aux énormes besoins pourrait encore persister dans les prochaines années. Cependant

l'USED/INSAH n'étant pas une institution de formation de type classique, son approche par rapport à ces besoins devra être réaliste et guidée par le souci de privilégier la formation en cours d'emploi. Ainsi, les activités au CERPOD seront dans ce domaine centrées sur quatre directions:

- formations spécialisées liées aux préoccupations du Centre;
- stage de recherche au sein du Centre;
- poursuite du programme de bourses;
- coopération avec les institutions nationales de formation.

Formations spécialisées. L'USED dans sa première phase a développé deux cours annuels sur:

- l'utilisation de la micro-informatique dans l'exploitation des données démographiques;
- l'utilisation des indicateurs socio-économiques dans la planification du développement.

Les acquis pédagogiques de ces cours seront renforcés et de nouveaux développements seront apportés au contenu des programmes. Le premier cours mettra l'accent sur l'utilisation de la variable population dans la planification sectorielle avec mise en oeuvre de logiciels appropriés, et le second sur la gestion de l'économie nationale. Comme par le passé, ces enseignements s'adresseront à des cadres supérieurs. Les cours seront pratiques et soutenus dans la mesure du possible par les travaux de recherche exécutés par le Centre.

Stage de recherche. Cette composante devra permettre d'assurer la formation pratique de jeunes chercheurs qui viendraient des institutions nationales de recherche, de grandes écoles ou universités et travaillant sur des thèmes ou des projets de recherche intéressant le Centre. Admis au Centre, ils seront intégrés à l'équipe multidisciplinaire sous la conduite d'un responsable pédagogique et constitueront un appoint en main-d'œuvre qualifiée pour mener des activités prévues en matière de recherche tout en acquérant une grande expérience.

Un autre niveau de recrutement des stagiaires sera constitué de doctorants universitaires ou des chercheurs chevronnés désireux de s'épanouir intellectuellement, de faire partager leur expérience ou de trouver un cadre de réflexion et de publication de leurs travaux. Il reste bien entendu que l'excellence d'un tel cadre dépend de l'existence au Centre d'un important capital de données. Des bourses de recherches sabbatiques, selon le niveau des chercheurs, seront ainsi octroyées dans l'intérêt des activités du CERPOD.

Coopération avec les institutions nationales et sous-régionales de formation. Le CERPOD collaborera avec les structures de formation existant dans la sous-région dans l'organisation de cours de perfectionnement ou de recyclage de cadres dans les domaines de la démographie, de la planification, de l'informatique etc. Cette collaboration revêtira les deux formes suivantes:

- mise à la disposition des institutions nationales d'un personnel consultant de courte durée;

- organisation de séminaires nationaux ou régionaux de formation axée sur des méthodologies de recherche, ou organisation de cours spécialisés dans les universités.

Poursuite de programme de bourses. Selon de récentes consultations auprès des Etats du Sahel, il ressort que les besoins en matière de formation dans les domaines de la compétence du CERPOD persisteront encore pendant assez longtemps. Le Centre continuera donc comme par le passé à octroyer des bourses d'enseignement supérieur (master, PhD, Doctorat) et à organiser, en fonction des besoins, des promotions d'Ingénieurs des Travaux Statistiques avec l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar. D'autres activités pourraient être développées avec toute institution existante dans les pays du Sahel, intéressée par la formation.

3) Information scientifique

Banque de données. Le Centre étant une institution de promotion et de coordination de la recherche sur la population et le développement dans les pays sahéliens, il est indispensable qu'il puisse disposer d'une banque de données. L'objectif sera de fournir à temps des renseignements complets, et le plus à jour que possible, sur la situation de la région sahélienne en matière de population et développement. L'une des principales fonctions de la banque sera aussi de donner des informations de base pour des publications statistiques. En outre, ces informations serviront aux études exécutées par le Centre, et constitueront un

support important pour l'élaboration des programmes de recherche du CERPOD.

La banque permettra la publication par le CERPOD de bulletins annuels sur la population et le développement dans la sous-région, et fournira la matière première à la série de vulgarisation, Population et développement au Sahel. Au demeurant, la banque sera le noyau central d'un réseau d'informations statistiques en matière de population et développement pour la sous-région, avec deux ou trois institutions nationales dans chaque pays qui lui serviraient de relais.

Un fonds documentaire existe déjà pour la constitution de cette banque de données.

- Les recensements: des années 1970 (disponibles), et des années 1980 (déjà disponibles le Cap Vert et la Gambie).
- Les enquêtes réalisées par l'USED ou en collaboration: les enquêtes sur la mortalité infantile au Sahel (EMIS), au Sénégal, au Mali et au Burkina; l'enquête sur les migrations sahéliennes (du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie) en France; les enquêtes de fécondité (déterminants au Mali et au Burkina, et EDS au Mali et éventuellement au Sénégal); et les études sur les inter-relations entre la population, la santé et le développement, (Sénégal, Mali et Burkina).
- Les autres enquêtes démographiques effectuées dans la

sous-région: les deux enquêtes de fécondité (Sénégal et Mauritanie) réalisées dans le cadre de l'enquête mondiale de fécondité; l'enquête nationale sur les migrations au Burkina, etc.

- Les données sanitaires déjà exploitées par l'USED.
- Les données sur l'éducation, la santé et la population des pays membres du CILSS déjà exploitées pour le bilan socio-économique de la sous-région (voir publications ci-dessus).

L'intégration d'autres données, économiques et sociales en particulier, se fera progressivement en rapport avec l'accumulation des résultats de recherches sur la population et le développement effectuées dans la région sahélienne.

Aussi la banque de données exigera-t-elle une gestion rigoureuse de l'information, par un archivage des documents et des données sur support informatique (bandes, disques et disquettes).

La banque pourrait par exemple fonctionner à trois niveaux:

Niveau 1: Profil des pays.

La banque fournira rapidement les principales caractéristiques des pays sahéliens à toute personne désireuse d'en avoir une connaissance immédiate, notamment un aperçu de la situation en matière de population et de développement dans chaque pays.

Niveau 2: Informations détaillées par pays.

Les niveaux 1 et 3 seront reliés organiquement à cette sous-banque maîtresse qui contiendra tous les fonds des données statistiques disponibles sur une longue période. C'est donc à ce niveau que seront stockées toutes les données brutes permettant de calculer les indices dérivés.

Niveau 3: Données dérivées.

Ce fichier comportera les divers indicateurs jugés pertinents sur la population et le développement dans la région sahélienne.

Publications. Le CERPOD poursuivra le programme de publications de l'USED avec un double objectif: faire mieux connaître par un public large les activités et l'essentiel des résultats de recherche du Centre et rendre accessibles à la communauté scientifique sahélienne et internationale les résultats détaillés et synthétiques des recherches.

Pour atteindre le premier objectif le Bulletin d'information et la série Population et Développement au Sahel continueront de paraître. Le Bulletin, publié trimestriellement, sera largement diffusé dans la sous-région et auprès des collaborateurs extérieurs et des bailleurs de fonds. La série Population et Développement au Sahel sera essentiellement alimentée par les recherches et études réalisées par le CERPOD. Trois numéros paraîtront en moyenne par an et seront diffusés auprès des décideurs, des enseignants et des techniciens non-spécialistes des problèmes de la population et de développement.

La réalisation du second objectif consistera en la poursuite de la publication de la série Etudes et Travaux de l'USED devenant alors Etudes et Travaux du CERPOD. Sans pouvoir leur fixer une périodicité précise, la série des Etudes et Travaux du CERPOD comptera trois ou quatre numéros par an. La publication de documents hors série pourra contribuer aussi à la diffusion des résultats de recherches sur la population et le développement dans les pays sahéliens, réalisées ou non par le Centre.

Des activités de co-édition seront, du reste, exercées au CERPOD afin de répondre à une des préoccupations majeures des chercheurs sahéliens et d'assurer la diffusion des travaux de haut niveau en matière de population et développement.

Documentation. Le CERPOD renforcera sa collaboration avec le RESADOC et son centre de documentation qui ont déjà bénéficié, par l'entremise de l'USED, de subventions en matériel de la Population Information Network (POPIN).

La collection de documents, périodiques, livres, études, thèses et rapports de recherche sur la population et le développement au Sahel sera complétée dans les cinq années à venir; l'accès à cette collection sera facilité aux chercheurs sahéliens. L'intégration et la codification des documents divers de l'USED dans la collection du centre de documentation seront réalisées dans de plus brefs délais.

La coordination entre les programmes de publication et ceux de documentation sera mieux assurée. Un programme d'échanges de publications sera mis en oeuvre afin de permettre au Centre de recevoir un plus grand nombre de publications d'institutions scientifiques africaines et internationales.

Vulgarisation. Afin de diffuser le plus largement possible les acquis scientifiques du CERPOD et de permettre une meilleure utilisation des résultats de recherches en population et développement, des séminaires de vulgarisation seront organisés et d'autres actions d'information comme des exposés-débats seront développées. Le succès enregistré par le colloque de présentation des résultats de l'enquête sur les migrations sud-nord, encourage, du reste, à perséverer dans cette voie.

Au terme de chaque programme de recherche ou même à l'une ou l'autre de ses étapes de réalisation, un colloque sera organisé afin de présenter les résultats de recherche les plus tangibles aux décideurs et aux populations directement concernées. Dans le court terme, les résultats des enquêtes sur la mortalité infantile dans le Sahel(EMIS) et des études sur les inter-rela-

tions population-santé et développement(PSD) seront ainsi présentés.

4) Coopération régionale et internationale

La composante coopération technique sera une des activités les plus importantes à terme du Centre. Cette coopération s'intensifiera en particulier avec les centres de recherches et les universités de la région sahélienne. Mais cela suppose que le Centre dispose d'une compétence technique reconnue dans le domaine population-développement pour pouvoir collaborer efficacement avec les institutions internationales et nationales et surtout répondre aux besoins de ces dernières.

Dans cette tâche, le personnel permanent du CERPOD sera assisté par des consultants, sahéliens de préférence, pour la formulation et l'évaluation de projets, ou la participation à l'analyse des résultats des enquêtes et des études ou encore la formation. C'est dans ce cadre que le Centre fournira un appui aux pays en matière de recensements/enquêtes/projets d'états civil, etc.

Car les résultats acquis par le volet EXADD du PRDS incitent à sa poursuite dans le cadre des activités du CERPOD, avec toutefois une réorientation nouvelle comme suggerée par la mission d'évaluation de l'USAID d'octobre 1982. En effet, le Centre apportera aux Etats membres du CILSS une contribution technique à la conception méthodologique de leurs recensements futurs et les aidera dans l'exploitation et l'analyse approfondie

des résultats. Pour ce faire, le Centre dégagera des moyens, surtout informatiques, pour l'exploitation rapide des données. Des programmes informatiques ou logiciels appropriés seront fournis aux Etats. Le triple rôle assigné à l'Institut du Sahel (USED) par le séminaire régional sur les prochains recensements dans les pays du Sahel (Bamako, 23-28 septembre 1985)--portant sur l'harmonisation du contenu des questionnaires, la production des données sous une forme standard se prêtant à des analyses comparatives, et la production d'un fichier scientifique faisant partie d'une banque de données sur les pays sahéliens à mettre en place--sera assuré par le Centre pour une concrétisation de toutes les recommandations de ce séminaire.

Compte tenu de la nécessité d'améliorer le système d'enregistrement des faits et statistiques d'état-civil et de l'existence de projets en cours d'exécution dans ce domaine, le CERPOD apportera également son appui à tout pays membre du CILSS qui lui en ferait la demande.

III L'ORGANISATION DU CERPOD

Les objectifs assignés au CERPOD impliquent que le Centre puisse avoir ses programmes propres, mener des activités de coopération avec les institutions nationales sahéliennes, internationales et de pays extérieurs à la région mais intéressés par les problèmes de population et développement, et participer à la formation des cadres sahéliens.

Pour que ces activités soient menées efficacement, il est nécessaire que certaines conditions soient remplies.

En effet, il est indispensable que:

- le Centre puisse disposer d'un personnel d'étude et de recherche de haut niveau. Ce personnel doit donc être recruté sur titres et travaux comme le font toutes les institutions internationales de recherche crédibles;
- les cadres chargés des études et des recherches et le Centre lui-même soient soumis à des procédures rigoureuses et objectives d'évaluation de leurs activités et résultats;
- le Centre ait une autonomie de gestion administrative, financière et de son personnel;
- le Centre dispose d'organes propres et compétents pour approuver ses programmes d'activités, évaluer ses résultats et contrôler sa gestion.

De fait, le programme USED jouit déjà en grande partie de ces conditions; il faut donc pour la période quinquennale prochaine formaliser l'autonomie du CERPOD au sein de l'Institut du Sahel et mettre en place certains mécanismes afin d'assurer un

fonctionnement efficace du Centre.

A Le Comité Scientifique et de Gestion

Le CERPOD aura un Comité Scientifique et de Gestion (CSG) dont le rôle sera d'examiner chaque année les programmes et plan de travail proposés par la Direction du Centre, ainsi que le budget détaillé par poste de dépense (programmes des différents services) de les approuver ou non.

Tous les projets pour lesquels la Direction désire chercher des financements devront aussi lui être soumis. Le Comité devra également faire évaluer sur une base régulière le programme global du Centre. Les procédures utilisées par le Groupe Consultatif des Instituts Internationaux de recherche agricole pourraient servir de modèle. Un an avant la fin de la période quinquennale, le Comité constituera une équipe internationale d'experts chargée de faire une évaluation globale du Centre: c'est la revue quinquennale. Le rapport d'évaluation est examiné par le Comité qui en tire les conclusions en matière d'orientations et priorités de recherche et d'études mais aussi pour ce qui est du personnel cadre.

Le Centre sera aussi soumis à un audit annuel de ses comptes par un cabinet reconnu qui rendra compte au Comité. Le Comité aura enfin la responsabilité de nommer le directeur du Centre. Hormis l'obligation d'être ressortissant d'un des pays du Sahel, seule la compétence basée sur les titres et les travaux sera prise en compte dans le choix des candidats.

La composition du Comité Scientifique et de Gestion qui exerce tous les pouvoirs sur le Centre est capitale, car celui-ci a d'importantes responsabilités scientifiques, financières, et administratives. Il pourrait être composé de dix membres:

- Le Secrétaire Exécutif du CILSS, comme Président;
- le Directeur Général de l'INSAH, comme membre de droit;
- quatre experts sahéliens;
- quatre experts non sahéliens.

Les experts sahéliens seront choisis sur proposition du Directeur Général de l'INSAH et du Secrétaire Exécutif du CILSS (pour les premières cinq années et en consultation avec le groupe des bailleurs de fonds). Ils seront choisis intuitu personae pour moitié selon leur compétence dans le domaine des études et recherches menées par le Centre, et pour moitié dans les secteurs où les résultats du Centre sont nécessaires à l'élaboration des politiques de développement.

Les experts non sahéliens seront choisis sur proposition du groupe des bailleurs de fonds par le Directeur Général de l'INSAH et le Secrétaire Exécutif du CILSS. Ils seront choisis intuitu personae. On veillera à avoir des experts d'institutions internationales (par exemple le FNUAP), d'instituts de recherche et ou d'enseignement des pays bailleurs de fonds (par exemple, un chercheur enseignant d'une université américaine si l'USAID finance; un démographe de l'INSEE, de l'INED ou de l'ORSTOM, si la France finance, etc.).

Les experts seront nommés pour la période 1988-1992. Par la suite, un renouvellement partiel tous les deux ou trois ans serait souhaitable. Le Comité, une fois constitué, devra se doter d'un règlement intérieur; son secrétariat sera assuré par le Directeur du CERPOD.

On peut aussi prévoir que le Secrétaire Exécutif du CILSS dispose d'une voix suspensive. Ainsi, si une décision du Comité lui paraît très lourde de conséquences ou aller à l'encontre des orientations du CILSS, il pourrait demander la suspension de la décision jusqu'à ce que le Conseil des Ministres informé prenne une décision qui s'impose à tous.

B La Direction

Le CERPOD aura une Direction avec ses services techniques, administratifs et comptables. Cette structure doit être la plus légère et la plus souple possible.

Une fois leurs programmes et plans de travail examinés et approuvés, les chefs de programmes d'études et de recherches, responsables par grands thèmes d'étude, disposeront d'une certaine latitude. Dans une telle structure, la primauté doit revenir aux scientifiques et la collégialité doit être la règle.

Du reste, le personnel cadre chargé des études et recherches, de la coopération et de la formation, comme indiqué précédemment, sera recruté sur titres et travaux avec des contrats à durée déterminée. Le renouvellement de ces derniers sera fonction de la qualité des résultats obtenus.

L'organigramme du CERPOD et ses modalités de fonctionnement scientifique et de gestion administrative et financière seront définis dans un règlement de l'établissement, qui sera élaboré et adopté par le Comité Scientifique et de Gestion.

C Des ressources financières

Dans la conjoncture économique difficile que traversent les Etats du CILSS, le CERPOD ne pourra à court et à moyen termes compter pour l'essentiel que sur des financements des bailleurs de fonds habituels (pays occidentaux, organismes internationaux), et en développant des activités génératrices de ressources financières.

Afin de disposer de garanties de stabilité et de continuité dans son financement, et partant dans ses activités scientifiques, le CERPOD mettra en oeuvre un certain nombre de mécanismes comme ceux dont disposent les institutions internationales de recherche agricole avec le CGIAR (Consultative Group of International Institutions of Agricultural Research).

Un Groupe Consultatif des bailleurs de fonds du CERPOD sera constitué; ce groupe à caractère informel se réunira chaque année juste après le Comité Scientifique et de Gestion chargé d'examiner le programme et le budget annuels du Centre et se concertera avec les membres du Comité sur les activités et résultats du Centre. Les résultats de la revue quinquennale du Centre et le programme global pour les cinq ans à venir seront aussi soumis au Groupe Consultatif qui pourra faire des

observations et des contre-propositions avant que chaque membre prenne des engagements sur les volets du programme qui l'intéressent.

Tous les membres du Groupe Consultatif devront néanmoins accepter qu'une partie de leurs financements servent à couvrir les coûts de fonctionnement du Centre en plus des programmes d'étude, de coopération et de formation. Le total des engagements devrait atteindre au moins un pourcentage élevé du financement demandé pour éviter tout à-coup dans l'exécution des activités du Centre: un minimum de 75% paraît raisonnable. Le Centre peut pour le reste rechercher des financements auprès d'autres bailleurs non membres du Groupe Consultatif.

Le Centre devra pouvoir mobiliser au coup par coup d'autres ressources financières: premièrement en soumettant des projets à des bailleurs de fonds non membres du Groupe Consultatif, ces projets pouvant être des projets propres au Centre ou des projets élaborés en commun avec d'autres organismes (structures nationales sahariennes, universités et centres de recherche occidentaux, organismes internationaux, etc.); deuxièmement, en accueillant des programmes de recherche ou d'études que des organismes extérieurs (par exemple, universités européennes ou américaines, organismes spécialisés des Nations Unies comme le FNUAP) ayant déjà un financement, désireraient les exécuter en collaboration avec le CERPOD; troisièmement, dans des projets élaborés et exécutés en commun avec les organismes des pays membres du CILSS, le Centre pourra systématiquement rechercher une contrepartie nationale sous forme de personnel, de locaux,

d'équipements, etc.

D Des relations avec les organismes des pays membres du CILSS

Le Centre ne sera pas un organisme d'assistance technique pour les institutions nationales; il devra plutôt développer une politique de coopération avec ces institutions. Cette collaboration doit être une collaboration directe entre le CERPOD et les institutions nationales. Celle-ci sera basée sur des programmes communs d'études, intégrant chaque fois que nécessaire un volet formation pour les participants de l'organisme national. Le Centre devra aussi, pour les programmes qu'il mène seul, négocier leur domiciliation dans les organismes nationaux les mieux indiqués pour les exécuter. Sauf exception, le Centre ne devra pas avoir à installer des structures propres dans les Etats membres. Le Centre aura donc en dehors de Bamako, siège de l'INSAH, des programmes coopératifs et des programmes propres domiciliés dans des structures nationales. Les programmes coopératifs doivent pouvoir associer non seulement le CERPOD et une structure nationale mais aussi, tout autre organisme, par exemple, une université occidentale ou un organisme international. Systématiquement, un document de projet et une convention devront alors être élaborés et signés par les parties prenantes. Le Centre devra, dans tous les cas, accorder une attention particulière aux modalités de gestion des projets au sein des structures nationales pour assurer au personnel chargé de l'exécution, la souplesse et la rapidité nécessaires à son travail.

CONCLUSION

Le présent document de travail a été élaboré pour l'USED, après consultation des Etats membres du CILSS. Il appartient à la 8ème réunion du l'USED de l'apprécier et de faire des recommandations devant permettre à l'USED de s'ériger effectivement en un Centre d'Etudes et de Recherches sur la Population pour le Développement, doté d'un programme pour la période quinquennale 1988-1992. De ce point de vue cette réunion marquera, à ne pas en douter, un pas décisif dans la recherche des solutions aux problèmes de population et de développement de la région sahélienne.